



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 13
En exercice : 17
Votants : 15

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**, le **JEUDI QUATORZE MARS**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **07 mars 2024**

Présents : BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel,
BOITIER Jean-Louis, ~~FOUCHER Nicolas~~, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine,
~~RENAUDIN Didier~~, BLAIS, Céline, JEUNESSE André, ~~GAGNADRE Josselyne~~, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT~~
Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : AUDEBERT Délizia, FOUCHER Nicolas, GAGNADRE Josselyne, RENAUDIN Didier

Absents ayant donné pouvoir : GAGNADRE Josselyne à BOITIER Jean-Louis, RENAUDIN Didier à
GAURIVEAUD Jean-Jacques

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

DE 021- 2024/03-007 VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE

Le maire présente au conseil municipal les propositions budgétaires pour le budget de la commune. Il rappelle
que pour la troisième année le budget de la commune est sous nomenclature M57.

Il propose aux élus de voter par chapitre pour les sections de fonctionnement et par opération pour les sections
d'investissement, le budget de la commune qui s'équilibre comme suit :

| | |
|---|-----------------------|
| Section de fonctionnement | 2 312.000,00 € |
| Section d'investissement propositions dépenses nouvelles (hors résultats antérieurs, restes à réaliser et opérations d'ordre)..... | 2 326.610,00 € |
| Section d'investissement propositions recettes nouvelles (hors résultats antérieurs, restes à réaliser et opérations d'ordre)..... | 2 249.422,93 € |
| Total investissement -propositions nouvelles, résultats antérieurs, restes à réaliser et opérations d'ordre- équilibré en dépenses et recettes à | 4.020.360,00 € |

Entendu la note de présentation du maire,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 15 voix POUR, 15 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- *DECIDE de voter par chapitre pour les sections de fonctionnement et par opération pour les sections
d'investissement le budget primitif de l'année 2024,*

ADOpte le budget de la commune pour l'année tel que présenté ci-dessus



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

| DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE | |
|---|-------------------------|
| Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N° | 017-211701552-2024..... |
| Date de l'accusé de réception préfecture | |
| Délibération affichée le | vendredi 22 mars 2024 |
| Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD | |

Hôtel de Ville